

NOS ETUDES D'HISTOIRE.

L'histoire du Canada est écrite dans ses grandes lignes, et celles-ci ne seront guère déplacées par de nouvelles études. Le trait qui nous indique la marche d'une époque, le contour d'un événement ou le caractère de telle et telle administration est assez bien marqué, assez conforme à l'état véritable des choses pour être accepté comme immuable.

Il y a quatre-vingts ans, nous n'en étions pas encore là. De 1760 à 1840, Perrault, Bibaud, Garneau, ont à tour de rôle fait sortir des limbes la physionomie principale de notre passé, et je ne pense pas que de nouvelles découvertes de manuscrits anciens, officiels, solides, changent la portée ou la forme du dessin qu'ils nous mettent sous les yeux, du moins dans une mesure notable. La division des époques est définitive.

Nous savons ce qu'était la colonie, de 1663 à 1675, en quoi cette période diffère des autres, quelle en était la couleur particulière, si je puis dire; et il en est ainsi pour 1676 à 1683, pour 1684 à 1715. Ces tranches de notre existence d'autrefois n'étaient pas connues avant les historiens, — tout le passé ne formait qu'un amas, une masse mystérieuse, une obscurité profonde. En travaillant ce bloc, on est parvenu à y faire entrer le jour, à y découper des figures diverses, à ouvrir des compartiments et à nous faire voir chaque chose à sa place, comme dans la réalité du temps jadis. Voilà l'œuvre de nos historiens.

Durant telle période ce qui est le plus remarquable c'est telle chose. Chaque espace d'années, court ou long, a sa vie propre. Tout change. Tout s'oublie. L'histoire ne seulement expose ces changements, mais par là même elle nous les fait connaître.

La bonne manière de s'instruire consiste à n'étudier qu'une période à la fois. Autrement il y a confusion. Il ne faut pas se presser non plus.

Si je rencontre un lecteur qui sait faire la différence entre une époque et l'autre, je le déclare instruit, car il a un fonds sérieux et il peut jouir de ses connaissances. Il est comme celui qui dirait: mon bisaïeul, cultivateur, je sais son histoire; mon aïeul, forgeron, je sais son histoire; mon père, menuisier, je sais son histoire. En tel temps se passait telle chose importante, qui ne s'est jamais renouvelée.

Nous sommes loin de l'ignorance, qui ne voit en arrière que ténébres et chaos. Ceux de notre âge ont vu, de 1840 à 1850, la lutte pour obtenir le gouvernement responsable. Ils se rappellent très bien que, de 1850 à 1866, le pays était occupé de questions toutes différentes. De 1867 à 1880, le changement est aussi marqué que possible, mais après 1880 c'est une autre scène encore, et cela continue.

Transportez-vous dans les temps éloignés, vous aurez des spectacles analogues par la variété, sans aucune ressemblance entre eux. Voilà le roman, voilà l'histoire, voilà le drame en cent actes, et nous devrions connaître chacun de ces actes qui est un tout par lui-même, bien que rattaché à ce qui le précède et à ce qui le suit.

Du désordre historique, de l'inconnu, du fouillis de tant de faits lointains pour nous, les historiens ont tiré des renseignements, ont placé chaque article en son lieu, ont encadré, fait des ensembles, par un mot, ils ont répandu la vie et la lumière partout, sur les faits principaux.

Il nous reste à descendre dans les endroits restés obscurs et à projeter de la lumière sur les détails. La génération actuelle a de l'ouvrage

devant ses yeux, en quantité. Je lui souhaite plein succès.

Benjamin Sulte.

ARGUMENTS ET TEMOIGNAGES D'ORIGINE ANGLAISE

Vertus civiques et patriotiques des Canadiens français.

Il convient de retenir les termes, aussi flatteurs que justes, dans lesquels un personnage important de l'église anglicane, l'évêque protestant de Birmingham, de passage à Québec, il y a quelques semaines, nous rendait témoignage, à cet égard. — "Je sais, disait-il, que vous êtes les descendants de ces grands Français qui ont fondé Port Royal et Québec. C'est un vrai roman de l'histoire de voir que, malgré que vos ancêtres aient quitté la patrie depuis 300 ans vous ayez envoyé au secours de la France tant de jeunes gens parlant la langue maternelle et fidèles à la religion ancienne." Puis, évoquant les exploits admirables de notre glorieux "22e bataillon canadien-français," à Courcellette, à Vimy, à Souchez, à St-Julien, à Festubert, à Passchendaele, à Arleux, à Denain, etc.: "J'ai vu de vos fils sur le champ de bataille; je les ai vus dans les hôpitaux militaires et quelquefois, même au moment de la mort, je leur ai parlé dans leur langue et j'ai ainsi gagné leur confiance. Ils ont toujours eu, dans les hôpitaux, les consultations des aumôniers catholiques, mais ils ne m'ont jamais refusé leur amitié."

"Nous vous remercions de votre participation glorieuse. Et je crois que, quand la paix sera venue, vous trouverez qu'en Angleterre nous vous comprenons mieux qu'auparavant. Nos pays pourront alors être unis dans une amitié et un respect sincères et mutuels."

"Vous avez vos difficultés internes, comme chez nous. Vous avez la politique, et tout le monde ne peut évidemment voir du même œil. Mais je sais qu'on restera fermement attaché ici à l'Empire. Et je suis persuadé, d'autre part, qu'il y aura assez de sagesse, dans toutes les parties de l'Empire, pour laisser à la confraternité impériale liberté complète, dans tout ce qui concerne la vie intérieure de chacun."

Enfin, traitant de l'après-guerre, l'orateur ajoutait: "La vie sera alors difficile. Mais j'ai souvent entendu parler de l'exemple des vertus primordiales donné par les Canadiens français. Et je sais, en me souvenant de ma jeunesse passée en Irlande, ce que l'Eglise à laquelle vous appartenez a fait pour purifier la vie individuelle. "Que le grand Dieu, devant lequel nous nous inclinons, nous guide tous vers une vie si conforme à sa volonté divine qu'un jour, non seulement cette nation canadienne, mais le monde entier apparaisse comme une partie du vrai et éternel royaume de Dieu!"

QUELQUES TITRES DES CANADIENS FRANCAIS AU RESPECT

Du "Hamilton Times," Hamilton, Ontario: — "Un protestant de langue anglaise s'est fait le champion des Canadiens français. M. William-Henry Moore est l'auteur d'un livre qui causera de la discussion et des divergences de vues considérables. Ce livre est intitulé: "The Clash," une étude de nationalités, et est publié par J.-M. Dent, et Fils, Ltée, Toronto. M. Moore apporte à son travail une large somme d'information sur le sujet qu'il traite; il est souvent convaincant, même quand le lecteur n'admet pas les conclusions qu'il tire. Un but du livre semble être de mon-

trer que les Canadiens français ne sont nullement inférieurs aux Canadiens-Anglais et qu'ils leur sont même supérieurs sous certains rapports. Ceci admis, il conclut qu'ils ont autant le droit de chérir leur nationalité, au Canada, que les Anglais en ont le droit de chérir la leur.

"Il puise profondément dans le passé pour montrer que les Canadiens français étaient ici avant les Anglais, qu'ils ont exploré et, jusqu'à un certain point, peuplé l'Ontario et le Manitoba, avant que la population de langue anglaise fit son apparition. Il essaie de prouver que le Canadien français n'est aucunement inférieur à l'Anglo-Canadien, en tant qu'individu, et qu'il lui est supérieur sous certains rapports. Son système d'éducation est meilleur. C'est un meilleur colonisateur: il s'attache au sol et y vit heureusement, tandis que l'Anglais se précipite vers les villes et ne veut pas rester sur la terre.

"M. Moore prouve parfaitement qu'il n'est pas besoin de parler anglais pour faire partie de l'Empire britannique. Et il donne des chiffres démontrant qu'un sujet britannique seulement sur six parle l'anglais. L'Angleterre n'essaie pas de conquérir l'harmonie par l'uniformité; c'est là, que réside son succès comme bâtisseur d'empire. Il dénonce comme une manière d'agir prussienne et non anglaise la tentative des Anglo-Canadiens de transformer le Canadien français en Anglo-Canadien..."

"Peut-être que le Règlement (XVII) est trop sévère. Le peuple d'Ontario ne désire pas imposer aux enfants canadiens-français la langue anglaise au détriment du français. Mais on ne devrait pas s'opposer à ce que l'enfant reçoive l'enseignement dans les deux langues."

AU SERVICE DES INTERETS FRANCAIS.

Observations et bons conseils.

La province de Québec a fait sa large part.

C'est l'opinion soutenue par le "Weekly Sun" de Toronto, organe des Fermiers unis de l'Ontario, à propos de la façon dont notre province a répondu aux exigences de la loi de conscription, imposée au Canada malgré nous. La feuille ontarienne témoigne comme suit:

"Les résultats de la loi militaire semblent avoir été meilleurs dans le Québec que dans l'Ontario. L'Ontario a fourni 27,087 conscrits et le Québec 19,057. Mais selon le recensement de 1911 les hommes d'âge militaire, dans l'Ontario et le Québec, sont respectivement de 344,424 pour l'Ontario et de 236,141 pour le Québec. Si la même proportion existait lorsque la loi est devenue applicable, le Québec se trouve à avoir donné un peu plus que sa quote part d'hommes. Même pour ceux qui se sont présentés volontairement pendant ce temps, le Québec a les devants. Nous devons le reconnaître, pour être juste, tant envers le gouvernement auquel on a reproché de ne pas appliquer la loi, qu'envers le Québec, à qui on a fait le reproche de s'y dérober."

RELIGION ET PATRIOTISME.

Nous croyons que la religion est le fondement de toute patrie, que le Catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française, et que, par suite, cette nationalité et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Sir Adolphe-B. Routhier,
Au Premier Congrès catholique de Québec, 1880